

TERMES DE RÉFÉRENCE (PRÉLIMINAIRE)

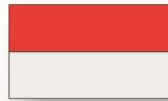
CINQUIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE RÉSEAU MONDIAL DE JUSTICE ÉLECTORALE

**9 au 11 octobre
Bali, Denpasar, Indonésie**

Évènement hybride

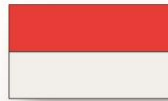
Début des sessions de travail :
10 octobre, 08.45 UTC +8

Fin des sessions de travail :
11 octobre, 16.45 UTC +8



CONTENU

AXES THÉMATIQUE DE LA CINQUIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE.....	2
TERMES DE RÉFÉRENCE GÉNÉRAUX	4
INAUGURATION.....	5
SESSION PLÉNIÈRE 1. ANALYSE DES ELECTIONS 2022 ET STRATEGIES DE SORTIE DE LA PANDEMIE COVID-19.....	7
SESSION PLÉNIÈRE 2. MEDIAS NUMERIQUES ET DESINFORMATION LORS DES PROCESSUS ELECTORAUX.....	9
SESSION PLÉNIÈRE 3. STRATEGIES EN VUE DE RAPPROCHER LA JUSTICE ELECTORALE DES CITOYENS : TRANSPARENCE, DONNEES OUVERTES ET COLLABORATION SOCIALE	11
SESSION PLÉNIÈRE 4. JUSTICE ÉLECTORALE INCLUSIVE : ÉCHANGE AVEC L'OBSERVATOIRE DE LA PARITÉ DES GENRES	13
SESSION PLÉNIÈRE 5. JUSTICE ÉLECTORALE AUTONOME : ÉCHANGE AVEC L'OBSERVATOIRE DE L'INDÉPENDANCE JUDICIAIRE	15
SESSION PLÉNIÈRE 6. JUSTICE ÉLECTORALE NUMÉRIQUE : ÉCHANGE AVEC L'OBSERVATOIRE DES RÉSEAUX SOCIAUX	17
ACCORDS DE LA CINQUIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET CLÔTURE.....	19
RESEAUX SOCIAUX ET PLATEFORMES DE LA RMJE	20



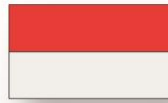
AXES THÉMATIQUE DE LA CINQUIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Le [Réseau Mondial de Justice Électorale \(RMJE\)](#) est un forum international de collaboration qui œuvre au renforcement de la protection effective des droits politiques et électoraux et à la résolution actualisée des différends électoraux. Pour la Cinquième Assemblée Plénière, le Comité Scientifique du RMJE, chargé de définir les priorités thématiques annuelles de ce projet, a déterminé que les principaux thèmes guidant les discussions seront les suivants « **Analyse des élections 2022 et stratégies de sortie de la pandémie COVID-19** », « **Médias numériques et désinformation lors des processus électoraux** », et « **Stratégies en vue de rapprocher la justice électorale des citoyens : Transparence, Données Ouvertes et Collaboration Sociale** ».

Par ailleurs, trois sessions plénières se tiendront, une pour chacun des observatoires du RMJE, consacrées aux domaines suivants : Parité des genres, Indépendance Judiciaire et Réseaux Sociaux. Le thème transversal de la Cinquième Assemblée portera sur la **perspective de genre** et devra être pris en compte dans toutes les sessions plénières.

Points à considérer autour des 3 thèmes principaux :

Analyse des élections 2022 et stratégies de sortie de la pandémie COVID-19
• Analyser les leçons tirées des processus électoraux de 2022 et projeter l'état actuel de la démocratie et des systèmes de justice électorale. • Partager les bonnes pratiques acquises pendant la pandémie par les autorités de justice électorale. • Discuter des changements et des opportunités qui sont apparus à la suite de la pandémie de la part de la justice électorale et des organes administratifs. • Discuter des réformes électorales en cours : l'effet juridique de la pandémie et comment assurer une justice électorale résiliente.
Médias numériques et désinformation lors des processus électoraux
• Partager les bonnes pratiques pour renforcer la confiance dans le processus électoral et analyser les aspects positifs et négatifs du flux excessif d'informations numériques. • Analyser la réglementation des médias numériques pour une concurrence loyale des partis politiques et des candidats. • Déterminer si le cadre juridique international en matière de désinformation et les stratégies des autorités électorales en réponse aux menaces et aux opportunités des médias numériques sont suffisants.

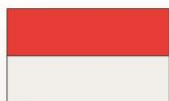


- Débattre de la liberté d'expression et des médias numériques : avantages, inconvénients et engagement efficace des électeurs.

Stratégies en vue de rapprocher la justice électorale des citoyens : Transparence, Données Ouvertes et Collaboration Sociale

- Partager les bonnes pratiques et l'apprentissage institutionnel et transversal pour améliorer la mise en œuvre de la justice ouverte.
- Analyser les pratiques des cours et tribunaux en ce qui concerne les informations qu'ils partagent : sont-elles accessibles, claires et axées sur les citoyens ?
- Évaluer l'inclusion des groupes vulnérables ou historiquement exclus dans les considérations relatives aux données électorales ouvertes et à la collaboration avec la société civile.
- Analyser la justice ouverte comme mécanisme de modernisation des organes de justice électorale.





TERMES DE RÉFÉRENCE GÉNÉRAUX

Intervenants et modérateurs des sessions : Les intervenants des sessions feront des interventions ou des présentations de 8-10 minutes. À la fin de la présentation initiale, la session sera ouverte pour une séance de questions et réponses de 25 minutes maximum.

Dynamique de la participation des participants aux sessions plénières : Les participants sont invités à préparer une ou deux questions, et/ou cas emblématiques qu'ils souhaitent partager, entre autres, pour le segment questions-réponses des six sessions de l'événement. Le Secrétariat Technique recevra vos demandes écrites d'interventions jusqu'au 3 octobre à global@te.gob.mx, et coordonnera à l'avance les interventions demandées.

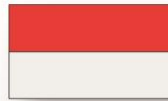
De cette manière, les participants pourront s'assurer de la possibilité d'intervenir dans la discussion libre de chaque session, et le Secrétariat Technique du RMJE garantit le plus grand nombre possible de contributions en fonction du temps disponible. Si vous n'avez pas envoyé votre intérêt à intervenir par écrit avant l'événement, vous pouvez demander à intervenir lors de l'événement, ou dans le chat de la plateforme numérique de la conférence au cas où votre participation serait virtuelle. Voir "Temps de parole".

Durée des interventions (questions et réponses) : Les participants peuvent s'exprimer pendant 3 minutes dans la ou les sessions souhaitées. La partie questions-réponses de chaque session aura une durée maximale de 25 minutes.

Interprétation simultanée : Une interprétation simultanée sera assurée dans les trois langues de travail du RMJE : espagnol, français et anglais et à cette occasion il y aura une traduction en indonésien. Pour permettre l'interprétation simultanée lors de l'événement, des casques seront distribués dans les 4 langues. Si votre participation est virtuelle, veuillez cliquer sur le bouton "Interprétation" du menu principal de la plateforme numérique, qui se trouve en bas de votre écran avec le symbole d'un monde, et sélectionnez la langue de votre choix.

Site web pour les documents mis à jour : Pour les versions mises à jour du programme, des termes de référence, de la liste des participants, de la liste des biographies, ainsi que des livrables des Observatoires RMJE (indépendance judiciaire et la procédure régulière dans la justice électorale; Guide pour juger avec une perspective de genre ; et Volume II : Glossaire : Médias numériques et élections), veuillez consulter le site web officiel de la Cinquième Assemblée Plénière :

https://www.te.gob.mx/red_mundial/front/asamblea/inside/7



INAUGURATION

Date : lundi 10 octobre 2022

Heure : 08:45 - 10:30 (Heure locale, UTC +8)

Objectif : Souhaiter la bienvenue à la Cinquième Assemblée Plénière du Réseau Mondial de Justice Électorale (RMJE) ; présenter l'évolution du Réseau Mondial au cours des cinq dernières années ; présenter les progrès et les changements qui ont eu lieu depuis la dernière assemblée plénière ; et présenter et résumer les principaux sujets qui seront discutés lors de l'événement.

Format : Des interventions de 8-10 minutes par intervenants seront prévues.

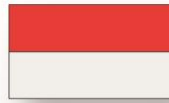
Contexte général

Le [Réseau Mondial de Justice Électorale](#) est un forum de collaboration international qui cherche à renforcer le travail de protection efficace des droits politiques et électoraux et à la résolution des conflits électoraux, entre autres, et offre un espace de réflexion collective. En outre, il permet l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et de travaux pertinents sur le terrain, et contribue à la conception et à la mise en œuvre de stratégies communes pour résoudre des problèmes communs.

Contrairement à d'autres associations et organisations qui se concentrent sur la promotion de la démocratie, ce réseau est composé d'institutions et d'experts qui se consacrent à la promotion de la justice électorale. Il se compose de représentants de Cours, de Tribunaux et d'Organes Juridictionnels Électoraux du monde, d'organisations internationales, d'organisations de la société civile, d'institutions académiques et de spécialistes en élections et justice électorale. Collectivement, les membres du Réseau ont pour objectif de développer, d'analyser et de suivre un agenda global commun de justice électorale.

Depuis sa création, le réseau n'a cessé de se développer. À ce jour, 280 personnes de 46 pays ont assisté aux assemblées plénières annuelles, et 231 autres personnes ont participé à d'autres réunions de travail. En outre, les membres ont été actifs dans les forums de discussion de la [Plateforme d'Échange Mondiale](#), l'outil numérique qui permet la continuité des échanges multilatéraux. Actuellement, la plateforme héberge plus de 400 documents disponibles dans les trois langues de travail : anglais, français et espagnol.

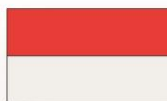
Lors de la Cinquième Assemblée Plénière, les participants débattront des élections qui ont eu lieu en 2022, dans le contexte de la pandémie de covid-19 ; de la désinformation diffusée par les médias numériques dans les processus électoraux, et des stratégies pour consolider les systèmes démocratiques et rapprocher la justice électorale des citoyens. Les travaux des trois observatoires



du Réseau Mondial seront également présentés : parité des genres, indépendance judiciaire et réseaux sociaux.

Enfin, lors de la Cinquième Assemblée Plénière, les Prix du RMJE seront décernés pour la première fois. Lancés en mai 2021, ces prix seront attribués chaque année dans le but de reconnaître les études académiques innovantes en la matière, ainsi que les actions concrètes menées par les tribunaux - ou autres organes responsables de la justice électorale - et les organisations internationales.





SESSION PLÉNIÈRE 1. ANALYSE DES ÉLECTIONS 2022 ET STRATÉGIES DE SORTIE DE LA PANDÉMIE COVID-19

Date : lundi 10 octobre

Heure : 13:00 – 14:15 (Heure locale UTC +8)

Lien : à confirmer

Objectif : Les processus électoraux qui ont eu lieu en 2022 seront discutés, en tenant compte du processus de sortie de la pandémie de COVID-19. Les leçons apprises et les aspects difficiles des processus électoraux seront analysés, dans le but de projeter l'état actuel des démocraties et des systèmes de justice électorale. Les changements et les opportunités qui sont apparus suite à la pandémie pour faciliter le travail des organes juridictionnels électoraux seront étudiés.

Mots Clés. Processus électoraux, Pratiques juridictionnelles actuelles, Mesures sanitaires, Principes démocratiques.

Format : Les intervenants feront de courtes présentations (8-10 minutes). A la fin de la présentation initiale, une session de questions et réponses de 25 minutes maximum sera ouverte.

Contexte général :

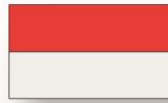
La pandémie de COVID-19 a affecté les processus électoraux dans le monde entier. Entre le 21 février 2020 et le 21 février 2022, au moins 80 pays et territoires ont décidé de reporter des élections nationales ou infranationales ; parmi eux, au moins 42 ont reporté des élections et référendums nationaux. ¹ En outre, pendant l'urgence sanitaire, les cours, les tribunaux et les organes judiciaires des démocraties contemporaines ont été contraints de transformer et d'adapter leurs processus pour remplir leurs fonctions.

Dans le contexte actuel, où une grande partie de la population mondiale est vaccinée contre le COVID-19, il est possible de parler d'un processus de sortie de la pandémie. Néanmoins, les défis pour les démocraties demeurent. Selon le Variétés de Démocraties (V-Dem), le niveau de démocratie dont disposera le citoyen mondial moyen en 2021 a été réduit aux niveaux de 1989 - les 30 dernières années d'avancées démocratiques ont été éradiquées. ²

Dans ce contexte, il est nécessaire de faire une pause pour analyser les processus électoraux de 2022, une année qui comptera environ 11 élections du pouvoir exécutif et 32 élections législatives

¹ Voir <https://www.idea.int/news-media/multimedia-reports/global-overview-covid-19-impact-elections>

² Voir https://v-dem.net/media/publications/dr_2022.pdf



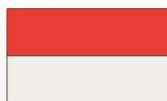
nationales.³ L'analyse de ces processus électoraux doit permettre d'identifier les bonnes pratiques, les leçons et les principaux défis. Une telle analyse permet également d'évaluer l'état actuel des systèmes de démocratie et de justice électorale, ainsi que de concevoir des stratégies visant à garantir les droits politiques et électoraux.

L'avenir des démocraties doit être renforcé et consolidé par leurs institutions afin de contrôler et de combattre les menaces actuelles. Les changements et les opportunités qui sont apparus à la suite de la pandémie doivent être pris en compte pour faciliter le travail des organes juridictionnels électoraux et pour discuter des réformes électorales en cours en tenant compte de l'effet juridique de la pandémie afin de garantir une justice électorale résiliente.

Questions pour la discussion

- a) Selon vous, quels avantages la pandémie de COVID-19 a-t-elle eus sur les processus électoraux dans les démocraties d'aujourd'hui ?
- b) Quelles menaces pensez-vous que la pandémie de COVID-19 a laissé dans les processus électoraux des démocraties d'aujourd'hui ?
- c) Quelles recommandations ou bonnes pratiques peuvent être partagées à la suite du processus électoral dans votre pays cette année ?
- d) Quels domaines d'opportunité sont apparus dans le processus de sortie de la pandémie de COVID-19 ?
- e) Comment pensez-vous que la pandémie a influencé la participation des citoyens et leur confiance dans les processus électoraux ? Si oui, de quelle manière ?
- f) Quelles actions spécifiques les systèmes démocratiques/votre système démocratique prennent-ils pour consolider et assurer une justice électorale résiliente ?
- g) Compte tenu de l'état actuel de la démocratie dans votre pays, quelles sont les recommandations que vous jugez essentielles pour renforcer la justice électorale mondiale ?

³ Voir <https://elordenmundial.com/mapas-y-graficos/el-calendario-electoral-de-2022/>.



SESSION PLÉNIÈRE 2. MÉDIAS NUMÉRIQUES ET DÉSINFORMATION LORS DES PROCESSUS ÉLECTORAUX

Date : lundi 10 octobre

Heure : 14:30 - 15:45 (Heure locale, UTC +8)

Lien : à confirmer

Objectif : Les défis des processus électoraux liés à la désinformation causée par les médias numériques seront présentés. Il s'agira d'analyser, à partir d'une approche globale, la réglementation électorale des partis politiques et des candidatures, en termes de médias et de campagnes numériques, et les défis auxquels ils sont confrontés. En particulier, le rôle des garants des droits électoraux face à ces défis sera souligné.

Format : Les intervenants feront de courtes présentations (8-10 minutes). A la fin de la présentation initiale, une session de questions et réponses de 25 minutes maximum sera ouverte.

Mots Clés : Médias Numériques, Désinformation, Réglementation, Compétences Juridictionnelles et Électorales.

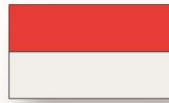
Contexte général :

Les médias et les technologies numériques se sont développés à une vitesse fulgurante ces dernières années. Ces transformations, telles que la numérisation des médias et la surcharge d'informations, ont eu des effets profonds sur les systèmes démocratiques contemporains. Les partis politiques et les candidats ont adopté ces nouveaux mécanismes pour diffuser des informations et toucher davantage d'électeurs ; dans le même temps, toutefois, les campagnes de désinformation virale ont proliféré et les discours de haine ont été amplifiés.

La tension entre la liberté d'expression et la libre circulation de l'information, d'une part, et les réglementations visant à prévenir la désinformation et les discours de haine, d'autre part, est devenue l'un des principaux défis des démocraties d'aujourd'hui.⁴ Compte tenu de l'effet que les réglementations ont sur l'intégrité et la légitimité des élections, ainsi que sur les droits des citoyens, il est devenu indispensable de discuter des mécanismes les plus appropriés pour faire face à la désinformation dans les médias numériques.

Certaines normes internationales peuvent être considérées comme un point de référence pour réglementer la relation des partis politiques et des candidats avec les médias numériques. Cependant, le développement constant des nouvelles technologies et l'érosion actuelle de la démocratie - causée, dans une large mesure, par la désinformation - rendent nécessaire la

⁴ Voir: <https://www.ifes.org/publications/ifes-covid-19-briefing-series-preserving-electoral-integrity-during-infodemic>

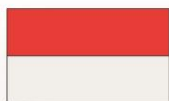


recherche constante de stratégies pour renforcer les organes qui garantissent les droits politiques et électoraux

Questions pour la discussion

- a) Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels sont confrontées les démocraties d'aujourd'hui en raison de la désinformation causée par les médias numériques ?
- b) Quelles bonnes pratiques peuvent être partagées afin de réduire la vague de désinformation à laquelle le monde est confronté aujourd'hui ?
- c) Compte tenu du principe de la liberté d'expression, quelles sont vos recommandations concernant la réglementation des médias numériques dans les processus électoraux ?
- d) Quels sont les véritables défis auxquels sont confrontées les autorités chargées de la protection des droits politiques et électoraux en matière de désinformation ?
- e) Comment réglementer les médias numériques afin de garantir des conditions de concurrence équitables pour les partis politiques et les candidats ?
- f) Considérez-vous que le cadre juridique international sur la désinformation et les stratégies des autorités électorales en réponse aux menaces et aux opportunités des médias numériques sont suffisants ?





SESSION PLÉNIÈRE 3. STRATÉGIES EN VUE DE RAPPROCHER LA JUSTICE ÉLECTORALE DES CITOYENS : TRANSPARENCE, DONNÉES OUVERTES ET COLLABORATION SOCIALE

Date : lundi 10 octobre

Heure : 16:00 - 17:15 (Heure locale, UTC +8)

Lien : à confirmer

Objectif : Les stratégies visant à rapprocher la justice électorale des citoyens dans une optique comparative, ainsi que la consolidation des systèmes démocratiques, seront analysées. Les interventions envisageront des concepts tels que la transparence, la collaboration interinstitutionnelle pour l'exercice de la fonction et l'ouverture de la justice électorale aux citoyens sur la base de preuves. Des actions clés seront mises en évidence pour faire avancer la modernisation de la justice électorale, en faveur de la consolidation institutionnelle des autorités liées au Réseau Mondial.

Format : Les intervenants feront de courtes présentations (8-10 minutes). A la fin de la présentation initiale, une session de questions et réponses de 25 minutes maximum sera ouverte.

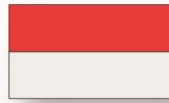
Mots Clés : Transparence, Données ouvertes, Collaboration citoyenne, Mise à jour des procédures juridictionnelles, Gouvernance.

Contexte général

Les institutions judiciaires doivent travailler pour les citoyens et répondre à leurs besoins. L'un des principaux outils pour y parvenir est la justice ouverte. Cela renvoie en partie à la pratique des tribunaux de divulguer des informations pour consultation par toute personne intéressée.⁵ De nombreuses institutions ont profité des avantages de l'ère numérique pour promouvoir cette pratique. Elles ont en effet mis en place des mécanismes de consultation et de suivi dans le cadre de leurs processus de modernisation, qui proposent des informations téléchargeables dans un format facile à comprendre.

Bien que la justice ouverte repose sur l'accès à l'information et la responsabilité, elle est également guidée par les principes de collaboration et de participation des citoyens. Les efforts dans ce domaine se sont concentrés sur la construction de ponts et l'amélioration de la communication avec les citoyens, dans le but de développer des réponses nouvelles et meilleures aux défis sociétaux de l'accès à la justice et de son administration.

⁵ Voir <https://justiciaabierta.net/>

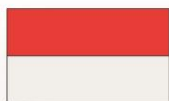


En analysant la justice ouverte dans une perspective comparative, il est possible d'enrichir les mécanismes de transparence des cours et tribunaux du monde entier. En outre, il permet de concevoir de nouvelles stratégies pour utiliser l'accès à l'information comme mécanisme de lutte contre la corruption. Une institution ouverte, qui met à la disposition du public toutes les informations qu'elle génère et utilise pour mener à bien ses activités, renforce la confiance du public. Il est donc essentiel de partager les bonnes pratiques et les enseignements institutionnels qui conduisent au renforcement de la justice ouverte.

Questions pour la discussion

- a) Quelles sont les bonnes pratiques et l'apprentissage institutionnel que vous mettez en avant pour améliorer l'administration de la justice ouverte ?
- b) Comment pouvez-vous contribuer à la mise en œuvre d'un organe ouvert en tenant compte de l'inclusion des groupes vulnérables ?
- c) Quelles recommandations avez-vous pour lutter contre la corruption par le biais de la justice ouverte et des données ouvertes ?
- d) Quelle est, selon vous, la première étape vers la consolidation d'un système de données ouvertes dans les tribunaux, les cours et les organes judiciaires du monde entier ?
- e) Quels sont, selon vous, les avantages d'un modèle de justice ouverte ?





SESSION PLÉNIÈRE 4. JUSTICE ÉLECTORALE INCLUSIVE : ÉCHANGE AVEC L'OBSERVATOIRE DE LA PARITÉ DES GENRES

Date : mardi 11 octobre

Heure : 09:00 – 10:15 (Heure locale, UTC +8)

Lien : à confirmer

Objectif : Les avancées et les travaux de l'Observatoire de la Parité des Genres du RMJE seront analysés ; les bonnes pratiques sur le terrain et les stratégies pour consolider une justice électorale inclusive et égalitaire seront discutées, et le livrable de cette année sera présenté : *Guide pour juger avec une perspective de genre*.

Format : Les intervenants feront de courtes présentations (8-10 minutes). A la fin de la présentation initiale, une session de questions et réponses de 25 minutes maximum sera ouverte.

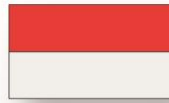
Mots Clés : Justice Électorale, Égalité de Genre, Parité des Genres, Perspective de Genre.

Contexte général

L'Observatoire de la Parité des Genres du RMJE a été créé en 2019, dans le cadre des accords de la Troisième Assemblée Plénière du Réseau, avec pour objectifs de promouvoir la participation politique des femmes à la prise de décision publique et de favoriser l'exercice de leurs droits politiques et électoraux dans des conditions de parité et sans violence politique basée sur le genre.

Afin d'atteindre ces objectifs, le travail de l'Observatoire s'est concentré sur le renforcement de l'application de la justice électorale en tenant compte de la perspective de genre dans les juridictions électorales ; sur l'identification des conditions idéales pour que la justice électorale soit appliquée en tenant compte de la perspective de genre ; sur la visibilité des décisions prises en tenant compte de la perspective de genre ; et sur la diffusion des profils et des histoires de personnes qui, par leur travail, ont contribué à améliorer la participation des femmes dans la sphère politique et électorale.

Dans le cadre de ces efforts, l'Observatoire a récemment élaboré le *Guide pour juger avec une perspective de genre*, un outil méthodologique qui vise à guider ceux qui rendent la justice électorale à juger dans une perspective de parité et d'inclusion. Le document aborde des concepts tels que la perspective de genre, les relations de pouvoir et les asymétries, la vulnérabilité, les stéréotypes, les rôles de genre, l'intersectionnalité, l'égalité et la non-discrimination, et la violence politique basée sur le genre, entre autres. Il analyse également les jugements sexospécifiques rendus par des pays de différentes régions, ainsi que par les systèmes internationaux des droits humains. Le *Guide* sera présenté lors de cette session de la Cinquième Assemblée Plénière et

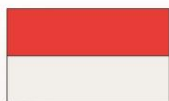


favorisera une discussion avec les participants sur la base de ses conclusions, propositions et méthodologie.

Questions pour la discussion

- a) Face aux bouleversements causés par la pandémie, quels ont été les principaux défis à relever en matière de justice électorale du point de vue de la parité des genres ?
- b) Quels mécanismes institutionnels ont été les plus et les moins efficaces pour prévenir ou relever ces défis ?
- c) Quelles nouvelles stratégies ont émergé pour consolider une justice électorale inclusive et égale ? Au-delà des particularités locales, existe-t-il des dénominateurs communs ?
- d) Quels outils sont nécessaires pour atteindre ceux qui ne considèrent pas encore la parité des genres comme une question prioritaire ?
- e) Quels sont les meilleurs mécanismes pour faire connaître à un plus grand nombre de personnes le travail et le matériel qui ont été développés au sein du RMJE sur cette question ?





SESSION PLÉNIÈRE 5. JUSTICE ÉLECTORALE AUTONOME : ÉCHANGE AVEC L'OBSERVATOIRE DE L'INDÉPENDANCE JUDICIAIRE

Date : mardi 11 octobre

Heure : 10:30 – 11:45 (Heure locale, UTC +8)

Lien : à confirmer

Objectif : Les avancées et les travaux de l'Observatoire de l'indépendance judiciaire du RMJE seront analysés ; les bonnes pratiques dans le domaine seront discutées afin d'examiner les facteurs qui menacent l'autonomie des autorités et des tribunaux électoraux dans le monde, et la deuxième édition de l'étude *Indépendance judiciaire et la procédure régulière dans la justice électorale* sera présentée.

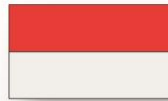
Format : Les intervenants feront de courtes présentations (8-10 minutes). A la fin de la présentation initiale, une session de questions et réponses de 25 minutes maximum sera ouverte.

Mots Clés : Indépendance Judiciaire, Justice Electorale, Normes Judiciaires Internationales, Droits Politiques et Électoraux.

Contexte général

Pour garantir la justice électorale et la protection des droits politiques et électoraux, il faut que les juges aient la capacité de prendre des décisions sans interférence ou pression extérieure, c'est-à-dire qu'il doit y avoir indépendance judiciaire. Actuellement, dans de nombreuses régions du monde, il existe encore de nombreux obstacles à cette garantie, ce qui se traduit par une grande méfiance à l'égard des tribunaux électoraux. Compte tenu de ce contexte, en 2019, le Réseau Mondial a créé l'Observatoire de l'Indépendance Judiciaire, dans le cadre des accords de la Troisième Assemblée Plénière, avec l'objectif de promouvoir l'indépendance des juges électoraux et des organismes garants. De cette manière, on vise à assurer la protection correcte des droits politiques et électoraux des personnes dans le cadre de la justice électorale.

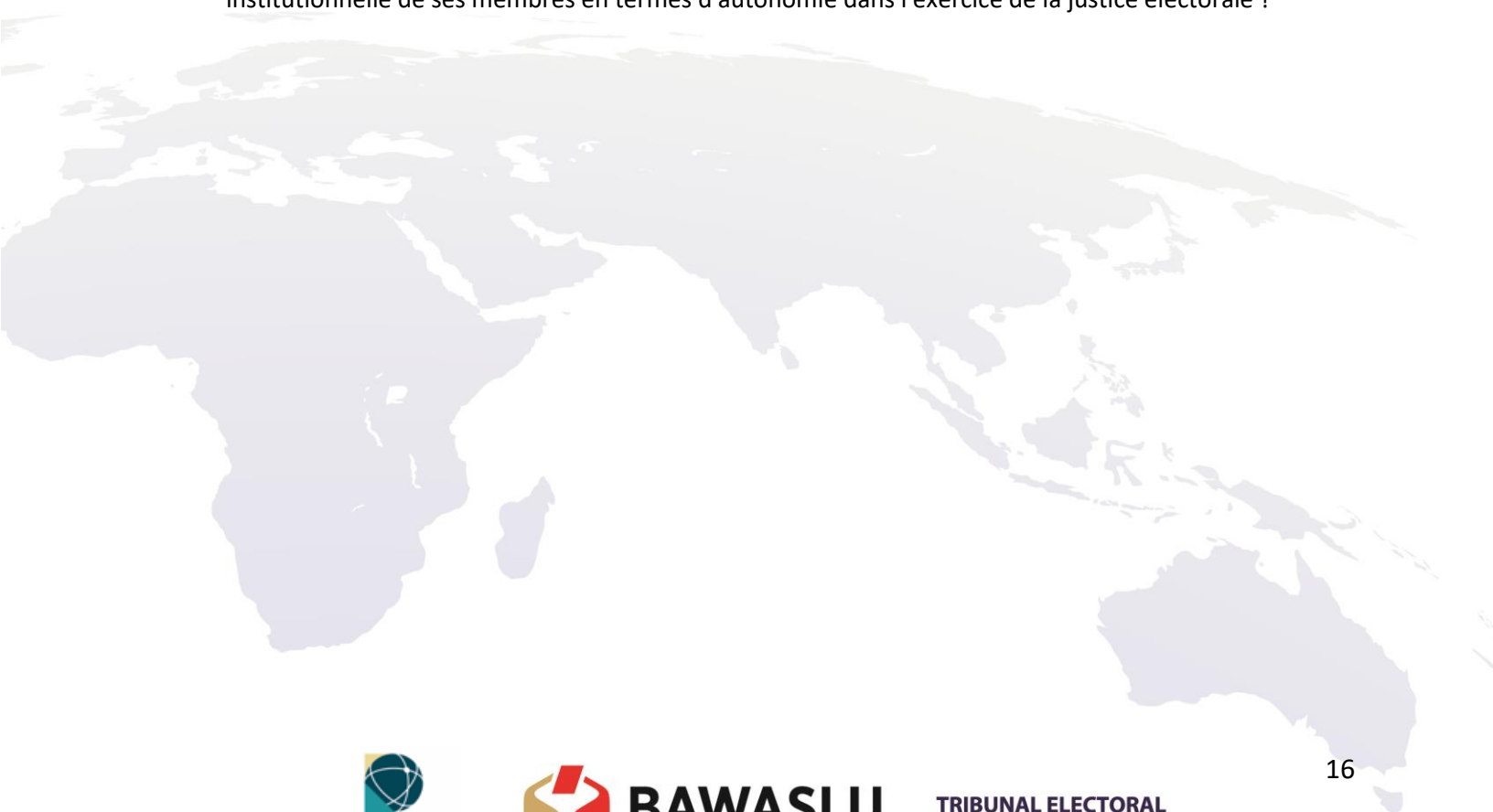
Pour remplir sa mission, l'Observatoire analyse en permanence les facteurs internes et externes qui menacent l'indépendance des autorités et des tribunaux électoraux, émet des recommandations de changements institutionnels pour renforcer l'indépendance judiciaire et l'État de droit, et promeut et évalue le respect des normes internationales en matière d'indépendance judiciaire électorale.

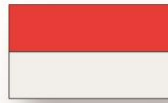


Parmi les travaux qu'il réalise, l'Observatoire élabore des documents qui contribuent à ses objectifs et, par conséquent, la deuxième édition de *l'étude Indépendance Judiciaire et la procédure régulière dans la justice électorale* sera présentée lors de la Cinquième Assemblée Plénière. L'étude fournit une analyse comparative des principes et normes internationaux en matière d'indépendance judiciaire et de respect des procédures, notamment dans le domaine de la justice électorale. En outre, le document examine l'application de ces principes et normes au niveau national. La présentation favorisera un échange avec le public sur les défis et les opportunités pour parvenir à un système de justice électorale autonome.

Questions pour la discussion

- a) Quelles menaces pour l'indépendance judiciaire sont apparues à la suite des récents développements politiques dans le monde ?
- b) Quels sont les mécanismes à éviter pour que l'indépendance judiciaire ne soit pas confondue avec un manque de transparence ou de responsabilité ?
- c) Dans quelle mesure est-il possible d'établir des normes internationales en matière d'indépendance judiciaire et de respect des procédures, et quel poids faut-il accorder au contexte local ?
- d) Quels sont les paramètres les plus appropriés pour déterminer le degré d'indépendance judiciaire dans un lieu donné ?
- e) Quels autres mécanismes pourraient être développés par le RMJE pour contribuer à la force institutionnelle de ses membres en termes d'autonomie dans l'exercice de la justice électorale ?





SESSION PLÉNIÈRE 6. JUSTICE ÉLECTORALE NUMÉRIQUE : ÉCHANGE AVEC L'OBSERVATOIRE DES RÉSEAUX SOCIAUX

Date : mardi 11 octobre

Heure : 13:00 – 14:15 (Heure locale, UTC +8)

Lien : à confirmer

Objectif : Les avancées et les travaux de l'Observatoire des médias sociaux du RMJE seront analysés ; les facteurs technologiques qui renforcent ou menacent les principes démocratiques et les processus électoraux dans le monde seront discutés ; et les bonnes pratiques dans le domaine seront rassemblées afin que les autorités puissent prendre des décisions qui garantissent l'administration de la justice électorale. En outre, le livrable de cette année, la deuxième version du *Glossaire : Médias numériques et élections*, sera présenté.

Format : Les intervenants feront de courtes présentations (8-10 minutes). A la fin de la présentation initiale, une session de questions et réponses de 25 minutes maximum sera ouverte.

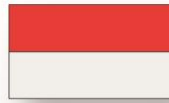
Mots Clés : Technologie, Médias Numériques, Réseaux Sociaux, Processus Électoraux.

Contexte général

Les technologies numériques - en particulier les réseaux sociaux - sont devenues le principal moyen de présenter des idées, de débattre et de transmettre des informations dans l'arène politique et électorale. Ces outils facilitent l'accès à l'information et enrichissent la conversation publique, mais, paradoxalement, ils sont en même temps une source de désinformation, de manipulation et de discours haineux. En outre, l'absence de réglementation dans le monde numérique rend les enquêtes et les sanctions relatives aux crimes contre la démocratie particulièrement complexe. En conséquence, l'intégrité des élections dans le monde entier a été remise en question.

Devant l'énorme tâche de prévenir l'utilisation pernicieuse des médias sociaux sans porter atteinte aux libertés, aux droits et aux principes démocratiques, le RMJE a créé l'Observatoire des Réseaux Sociaux en 2019, dans le cadre des accords de la Troisième Assemblée Plénière. L'objectif de cet organe est de trouver et de diffuser les meilleures stratégies et pratiques dans le domaine des réseaux sociaux et des nouvelles technologies pour le domaine judiciaire électoral. Ainsi, il vise à renforcer les institutions juridiques afin qu'elles soient en mesure de maintenir l'intégrité des processus électoraux face aux nouveaux défis de l'ère numérique.

Dans le cadre de ses travaux, l'Observatoire analyse les facteurs technologiques qui renforcent ou menacent les principes démocratiques et l'exercice des droits politiques et électoraux ; il émet des recommandations sur les changements institutionnels qui renforcent l'État de droit et la protection

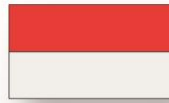


des droits fondamentaux à l'ère numérique, et contrôle et évalue le respect des normes internationales relatives à l'utilisation des nouvelles technologies dans le domaine électoral.

Compte tenu de la nature changeante des réseaux sociaux, l'Observatoire a entrepris de fournir un langage commun aux membres du réseau. Par conséquent, la deuxième version du *Glossaire : Médias numériques et élections* sera présentée lors de la Cinquième Assemblée Plénière. Ce document contient les termes couramment utilisés pour analyser les réseaux sociaux et leur relation avec les processus démocratiques en ligne, y compris des questions telles que la perte d'autonomie, la désinformation, la partialité, la réduction de la liberté de décision et la censure, entre autres.

Questions pour la discussion

- a) Devrait-il y avoir des acteurs - publics ou privés - ayant le pouvoir de déterminer si certaines informations publiées sur les médias sociaux sont fausses ou trompeuses ? Si oui, qui ?
- b) Quels sont les risques de limiter les informations publiées sur les réseaux sociaux pendant les processus électoraux et comment prévenir ces risques ?
- c) Étant donné la nature transnationale des réseaux sociaux, comment les États peuvent-ils collaborer pour protéger l'intégrité de leurs processus électoraux ? Quels mécanismes peuvent être renforcés ou établis ?
- d) Comment mesurer l'efficacité et la pertinence d'une politique réglementaire en matière de nouvelles technologies ?
- e) Quelle doit être la présence en ligne des fournisseurs de justice électoral et quelles directives doivent-ils suivre ?



ACCORDS DE LA CINQUIÈME ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE ET CLÔTURE

Date : mardi 11 octobre

Heure : 14:15 – 16:00 (Heure locale, UTC +8)

Lien : à confirmer

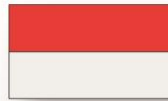
Objectif : L'Assemblée Plénière sera informée des accords et des propositions du Conseil d'Administration découlant de sa réunion précédente et sera consultée sur les propositions relatives aux travaux futurs des observatoires sur la base des discussions de la Cinquième Assemblée Plénière.

Format : Modérée et coordonnée par le Secrétariat technique.

Contexte général :

Les activités de l'Assemblée Plénière seront closes en remerciant les participants et en reconnaissant l'espace pour le renforcement institutionnel et international. Lors de la clôture de la Cinquième Assemblée Plénière du RMJE, les propositions de durabilité seront partagées et la fréquence des réunions intermédiaires entre les assemblées plénières sera soumise à l'Assemblée Générale pour examen.

Par la suite, l'incorporation de nouveaux membres et l'approbation des modifications de l'Acte Constitutif, préalablement discutées par le Conseil d'Administration, seront soumises à l'Assemblée Générale pour examen. S'il est décidé d'avoir une déclaration, les personnes présentes signeront la Déclaration de Bali. Enfin, la Présidence du RMJE déclarera la réunion close et une photo de clôture sera prise.



RÉSEAUX SOCIAUX ET PLATEFORMES DE LA RMJE

Principaux sites pour les échanges numériques :

1. La “[Plateforme d’Échange Mondiale](#)”

Accueil À propos du Réseau Mondial Assemblées Structure Multimédia Agenda Commentaires Analyse Comparée Plateforme COVID-19 Observatoires Prix

Réseau Mondial de Justice Électorale

Thème: Sélectionner Thème Sous-thème: Sélectionner Sous-thème Depuis: Jusqu'à:

Pays: Sélectionner Pays Institution: Sélectionner institution Organisation: Sélectionner Organisation

Type: Sélectionner Type Langage: Sélectionner Langage Chercher Effacer

Créer un forum

Forum de discussion	No.
Welcome to the Global Exchange Platform (Bienvenido a la Plataforma Global de Intercambio) (6)	
This platform has the purpose of serving as a tool that allows all its members the exchange of court rulings, case	

2. Twitter [@RMJEoficial](#)



@RMJEoficial
#JusticiaElectoral
#ElectoralJustice
#JusticeÉlectorale
#4aAsamblea
#4thAssembly
#4emeAsamblea



@RMJEoficial
#JusticiaElectoral
#ElectoralJustice
#JusticeÉlectorale
#5aAsamblea
#5thAssembly
#5èmeAsamblea



@RMJEoficial
#JusticiaElectoral
#ElectoralJustice
#JusticeÉlectorale
#3raAsamblea
#3rdAssembly
#3emeAsamblea